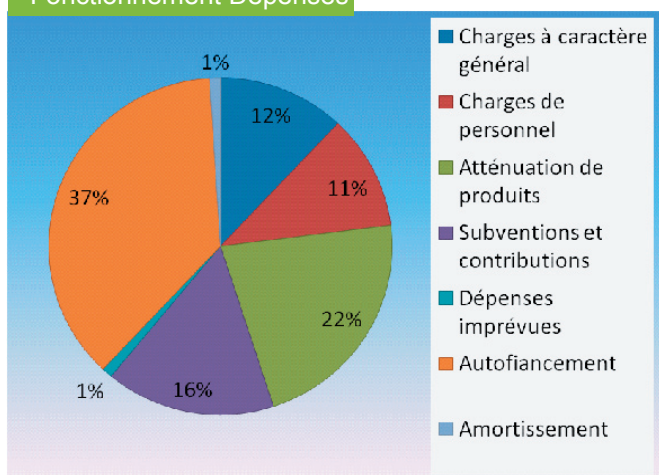


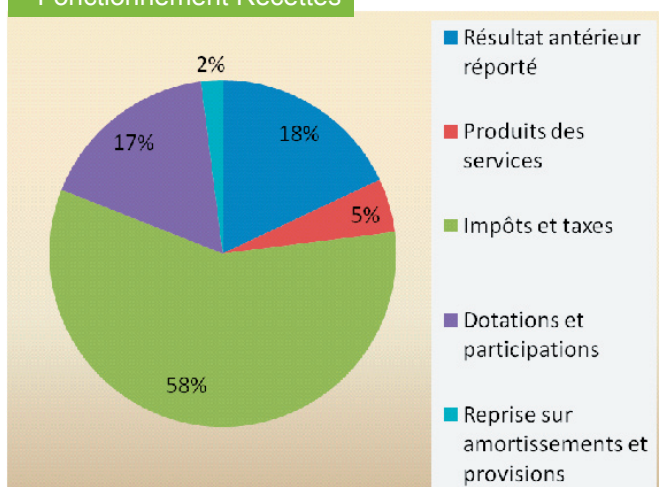
Budget CCBA 2011

Le budget primitif 2011 a été voté lors du Conseil Communautaire du 5 mai 2011 pour un montant total de 11 978 700€ composé de 7 604 100€ pour la section de fonctionnement et 4 374 600€ pour la section d'investissement.

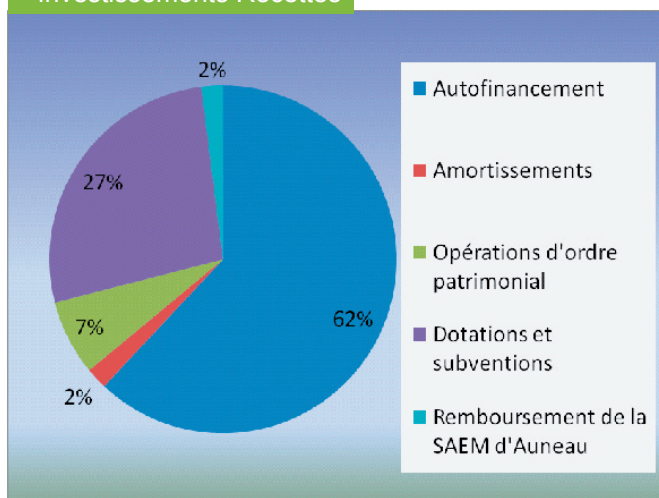
• Fonctionnement Dépenses



• Fonctionnement Recettes



• Investissements Recettes



Le fonctionnement

La part la plus importante des recettes est assurée par la perception des impôts et taxes (58%). On y trouve notamment le produit de la Contribution Foncière Economique (CFE), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), les produits des Taxes d'Habitation (TH), la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Viennent ensuite les contributions et participations de l'Etat et de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) (17%). Enfin, le reste des recettes de fonctionnement provient des produits et services (5%).

Pour les dépenses de fonctionnement, on note trois secteurs importants : les dépenses du personnel (11%), les charges à caractère général (12%) et les contributions diverses, notamment le financement des syndicats intercommunaux et des associations (16%).

L'investissement

La plus grosse part des recettes d'investissement est assurée par l'autofinancement (62%). Les dotations et les subventions représente 3,5% des recettes. Il faut aussi noter le remboursement par la SAEM d'Auneau des avances de trésorerie (2%).

Les dépenses d'investissement concernent essentiellement les immobilisations (62%), c'est-à-dire l'achat de matériel, les travaux et la construction d'équipements... Elles prennent également en charge l'emprunt, à hauteur de 6% des dépenses.

• Investissements Dépenses

